



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU NORD

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ACCUEIL DES NOUVEAUX MAIRES LE 22 AVRIL 2008 DE 9 H 30 A 12 H 30 A LA SALLE DES FÊTES DE LA PRÉFECTURE

---oOo---

DEROULEMENT

9 h 30 Accueil par M. le Préfet

A partir de 10 h, une présentation des thèmes suivants (il s'agira, sous la forme de courtes interventions, de donner aux maires les principaux points de repères sur diverses matières techniques).

1 – CONTROLE DE LEGALITE, INTERCOMMUNALITE ET POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE

- le contrôle de légalité
- l'intercommunalité
- les pouvoirs de police du maire
- la délivrance des passeports

Intervention : M le secrétaire général (15 minutes)

2 – FINANCES

- les interlocuteurs en matière financière et le nouveau cadre d'intervention DGI/TG
- le principe de séparation des ordonnateurs et des comptables. Le rôle particulier du comptable
- le dispositif d'accompagnement des nouveaux élus : les réunions d'arrondissement

Intervention : Trésorerie Générale (15 minutes)

3 – COMMANDE PUBLIQUE

- le code des marchés publics : les différentes procédures utilisables
- les délégations de service public

Intervention : direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (15 minutes)

4 – URBANISME ENVIRONNEMENT ET SECURITE CIVILE

- réforme de l'application du droit des sols (ADS)
- la doctrine sur les risques ADS
- les documents de planification (PLU/SCOT)

Intervention : direction départementale de l'équipement (15 minutes)

- l'archéologie préventive

Intervention : SGAR (5 minutes)

- les compétences du maire en matière de sécurité civile : les plans communaux de sauvegarde et les Etablissements recevant du public

Intervention : Cabinet SIRACED/PC (10 minutes)

- risques naturels : information préventive des maires
- risques technologiques : généralités sur les PPRT
- biodiversité : Natura 2000

Intervention : direction régionale de l'industrie , de la recherche et de l'environnement (15 minutes)

5 – SECURITE

- missions dévolues au préfet délégué pour la sécurité et la défense
- modalités d'organisation (zone police, zone gendarmerie) et de saisine des services territoriaux de police et de gendarmerie
- vidéo protection, polices municipales, CLSPD et CIPD

Intervention : services du préfet délégué pour la sécurité et la défense (15 minutes)

- prévention de la délinquance, politique de la ville, fonds interministériel de prévention de la délinquance

Intervention : Mme Nicole KLEIN, Préfète déléguée pour l'égalité des chances (5 minutes)

6 – ACTION EDUCATIVE

- les principes généraux qui conduisent à l'affectation des emplois dans les écoles

Intervention : M. l'inspecteur d'académie (10 minutes)

- les interventions de l'Etat dans le champ éducatif péri et extra scolaire

Intervention : M le directeur régional de la jeunesse et des sports (5 minutes)